



# INSCRIPTION SAISON 2025 / 2026

## JUJITSU BRESILIEN

NOUVELLE INSCRIPTION

REINSCRIPTION

[www.riedisheim-arts-martiaux.fr](http://www.riedisheim-arts-martiaux.fr)

Email : [contact.club.ram@gmail.com](mailto:contact.club.ram@gmail.com)

Inscription T.I. de Mulhouse - Volume : 93 - Folio n° 89

O Madame      O Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de Naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : .....@ .....

N° de téléphone : .....

**Pour les mineurs** - Représentant légal : Mme / M .....

### CERTIFICAT MEDICAL

**Pour les mineurs**, attestation questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur complété et réponses négatives à l'ensemble des rubriques. Sinon, certificat médical obligatoire.

**Pour les majeurs**, la présentation d'un certificat médical est obligatoire pour une première inscription. Pour un renouvellement, compléter l'attestation « état de santé du sportif » valable 2 ans maximum ou présenter un certificat médical.

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Riedisheim Arts Martiaux à me photographier ou me filmer (ou mon enfant) dans le cadre des activités et donne mon accord pour la conservation et l'utilisation de ces documents dans le cadre de la communication du club.

O oui      O non

### AUTRE AUTORISATION POUR LES MINEURS

En tant que représentant légal de l'enfant, j'autorise les dirigeants et les entraîneurs, à prévenir les secours en cas d'accident et à prendre toute décision qu'il jugera utile concernant la prise en charge de mon enfant.

O oui      O non

### TARIF DE LA COTISATION

Inscription mineur : 185 euros

Réduction pour le 2<sup>ème</sup> enfant : 175 euros et à partir du 3<sup>ème</sup> enfant : 85 euros

Inscription adulte : 205 euros

Réduction pour le 2<sup>ème</sup> adulte : 190 euros et à partir du 3<sup>ème</sup> : 90 euros

**L'accès au tapis ne sera autorisé qu'à la remise du dossier d'inscription complet.  
Toute adhésion vaut acceptation du règlement intérieur du club (disponible sous le site internet).**

Fait à : ..... le ..... / ..... / 20.....

Signature du représentant légal ou du majeur :



## RIEDISHEIM ARTS MARTIAUX - CODE DE BONNE CONDUITE

### **\* COTISATIONS \***

Les membres du club versent le règlement, lors de l'inscription, d'une cotisation annuelle forfaitaire, partant du jour de l'inscription pour se terminer au 31 août. Une seule présence durant l'année rend exigible, pour sa totalité, la cotisation annuelle.

### **\* LICENCE FEDERALE & ASSURANCE \***

Chaque membre du Club doit obligatoirement être licencié à la Confédération Française de JuJitsu Brésilien (CFJJB).

### **\* INSCRIPTIONS \***

Les inscriptions peuvent être prises par email [contact.club.ram@gmail.com](mailto:contact.club.ram@gmail.com) dès à présent et pendant les horaires des cours.

Il est demandé à tous les responsables légaux la complétude de l'attestation questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, ou à défaut un certificat médical à fournir impérativement dès les premiers cours attestant que le membre est apte à la pratique du JJB valide pour la saison en cours.

Pour les majeurs, l'attestation « état de santé du sportif » valable 2 ans maximum est acceptée uniquement pour un renouvellement.

### **\* JUDOGIS (KIMONOS) & EQUIPEMENTS \***

Le judogi est personnel et doit être régulièrement lavé. Il est demandé de se munir de « Zooris ou Tongs ».

Le judogi doit être mis au vestiaire. Les féminines doivent porter sous les judogi un tee-shirt blanc ras du cou, manches courtes.

Les bijoux (bracelets, montre, boucles d'oreille, etc.) doivent être enlevés avant de monter sur les tatamis.

### **\* HYGIENE CORPORELLE\***

Une hygiène corporelle très soignée est exigée (pieds et mains propres, ongles courts). Les cheveux longs doivent être attachés avec un élastique sans partie métallique.

### **\* OBJETS DE VALEURS \***

Le Club décline toute responsabilité pour les objets de toute sorte, les bijoux et l'argent égarés ou volés.

### **\* RESPONSABILITE DU CLUB \***

La responsabilité du club est engagée seulement pendant les cours en présence du professeur (les parents doivent s'assurer de la présence de celui-ci).

**Précéder la signature de « lu et approuvé »**

**Signature du représentant légal ou du majeur :**